



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°4

14 MARS 2016

# RÉSULTATS DE SFR: DESTRUCTION D'EMPLOIS

## Les engagements pris en 2014 par Patrick DRAHI envers les partenaires sociaux et l'état ne sont pas respectés

En avril 2014, dans la perspective du projet de rachat de SFR, Patrick DRAHI, Président et actionnaire majoritaire des groupes Altice et Numericable, s'était engagé à maintenir l'emploi au sein de SFR pendant 3 ans, soit jusqu'en juillet 2017.

À mi-chemin de cette échéance et à la veille de la publication des résultats du premier exercice SFR de la nouvelle ère, la CFDT constate que l'engagement n'est pas tenu et que l'accord signé avec les organisations syndicales n'est pas respecté; engagement pris à l'identique auprès des pouvoirs publics, qui en avaient fait une condition préalable au rachat.

### CONTACTS PRESSE

**XAVIER COURTILLAT**  
DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
CENTRAL  
06 09 11 39 26

**FRÉDÉRIC BOURDELLE**  
DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
CENTRAL ADJOINT  
06 09 69 07 86

**ANTONELLO PANCETTI**  
DÉLÉGUÉ SYNDICAL  
CENTRAL ADJOINT  
06 03 82 54 58

En effet, après plusieurs mois d'observation qui auraient dû permettre de mettre en œuvre une véritable politique de maintien de l'emploi, les représentants et élus CFDT de SFR ont dû alerter à de multiples reprises, tant en Comité Central d'Entreprise que lors de diverses négociations, sur la baisse continue, au mois le mois, des effectifs de SFR - et plus généralement du groupe SFR-Numericable - tant en CDI que globalement.

Le récent diagnostic social de l'expert mandaté par le CCE de SFR n'a fait que confirmer cette tendance et chiffre les suppressions de postes à 450 entre novembre 2014 et décembre 2015. Cette stratégie prend la forme pernicieuse d'un non-remplacement quasi-généralisé des postes libérés par le départ de salariés, dont la plupart sont en rupture de valeurs et d'avenir face aux méthodes imposées par les dirigeants; stratégie qui s'apparente à un PSE larvé.

C'est pourquoi, à l'heure où une nouvelle fusion dans les télécoms françaises est en cours, la CFDT vient de demander audience au ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique pour faire respecter, par tous les moyens, les engagements pris envers les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, soucieux à l'époque que l'opération de rachat se fasse sans impact négatif sur l'emploi en France.

À ce jour, la question de l'emploi dans les télécoms et les centres d'appels en France n'est toujours pas résolue. La responsabilité sociale des entreprises n'est pas un vain mot, en particulier dans un groupe tel que SFR, dont les résultats économiques sont toujours restés enviables, y compris dans la période d'incertitude qu'elle a traversée ces quatre dernières années.

La CFDT ne se résignera pas à ce que l'emploi soit considéré comme une simple variable d'ajustement au service des seuls résultats financiers.